CC de l'Argonne Ardennaise : finances de l’intercommunalité

Intercommunalité · 16 977 habitants · comptes 2025

Pour l’exercice 2025, CC de l'Argonne Ardennaise affichait un encours de dette de 3,6 M€, soit 213 € par habitant, une épargne brute égale à 18,1 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 1,4 ans.

Dette par habitant
213 €
3,6 M€ au total

Capacité de désendettement
1,4 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d’épargne brute
18,1 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
664 € / hab.
11,3 M€ au total

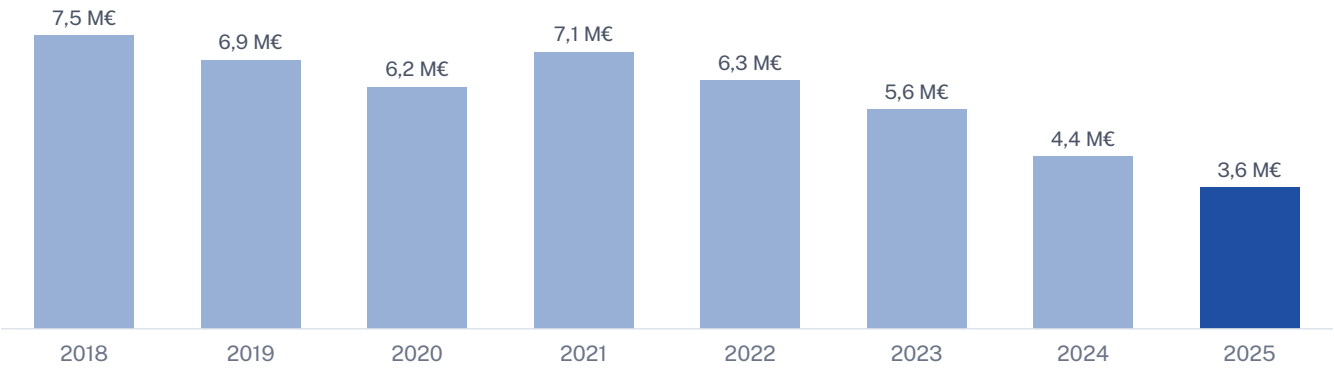
Les comptes de l’intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l’exercice 2025 publiés par l’OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n’est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d’être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	664 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	46,4 %	308 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Lui reste-t-il de l’argent en fin d’année ?	18,1 %	147 € par habitant : un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Est-elle endettée ?	213 €	un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.
Investit-elle ?	121 €	un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.
Combien rapportent les impôts locaux ?	290 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 7,5 M€ en 2018 à 3,6 M€ en 2025 (-51,9 %).

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	7,5 M€	26,3 %	3,6 ans	657 k€
2019	6,9 M€	14,3 %	5 ans	959 k€
2020	6,2 M€	13,7 %	4,4 ans	1,1 M€
2021	7,1 M€	12,1 %	6,1 ans	1,8 M€
2022	6,3 M€	18,2 %	3,2 ans	3,1 M€
2023	5,6 M€	13,2 %	3,6 ans	1,7 M€
2024	4,4 M€	13 %	2,7 ans	1,2 M€
2025	3,6 M€	18,1 %	1,4 ans	2,1 M€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	CC de l'Argonne Ardennaise
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	2,2 M€ pour 22 projets
Part du coût des projets payée par l'État	24,5 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	30 k€ pour 2 aides

Année	Dotation	Projet	Subvention
2025	DETR	Amenagement d'une nouvelle decheterie principale tranche 2	457 794 €
2025	DETR	Construction d'une tour ludique au parc argonne decouverte	99 356 €
2023	DETR	Installation d un nouveau hamac a bonds parc Argonne (nocturnia)	89 972 €
2024	DETR	Amenagement d'un centre de quarantaine pour les animaux du parc argonne decouverte	75 000 €
2023	DETR	Réhabilitation de l'ancien tribunal de Vouziers	72 762 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.